Lycée Franco-Argentin Jean Mermoz Buenos Aires

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE

aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Séance du lundi 28 août 2023 - 18h00 réunion en modalité présentielle

Nombre de membres:	31
Membres absents :	4
Membres présents:	27
Membres avec droit de vote	24 – 2 absents = 22

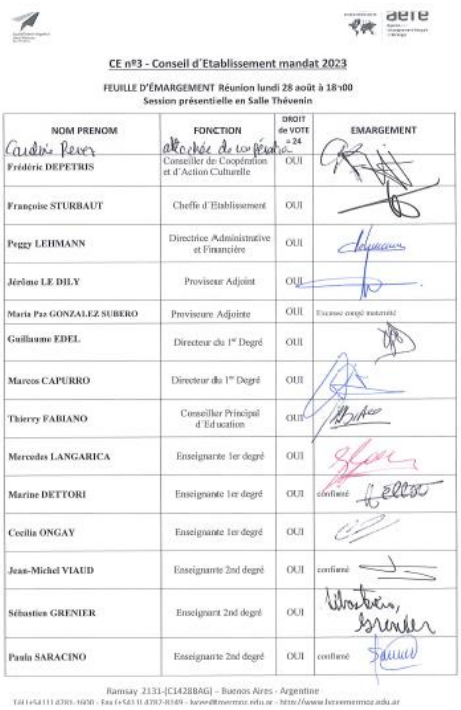

CE nº3 - Conseil d'Etablissement mandat 2023

FEUILLE D'ÉMARGEMENT Réunion lundi 28 août à 18h00
Session présentielle en Salle Thévenin

NOM PRENOM	FONCTION	DROIT de VOTE = 24	EMARGEMENT
Cardine Rever Frédéric DEPETRIS	attachée de coopération Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle	OUI	
Françoise STURBAUT	Cheffe d'Etablissement	OUI	
Peggy LEHMANN	Directrice Administrative et Financière	OUI	
Jérôme LE DILY	Proviseur Adjoint	OUI	
Maria Paz GONZALEZ SUBERO	Proviseure Adjointe	OUI	Excusée congé maternité
Guillaume EDEL	Directeur du 1er Degré	OUI	
Marcos CAPURRO	Directeur du 1er Degré	OUI	
Thierry FABIANO	Conseiller Principal d'Education	OUI	
Mercedes LANGARICA	Enseignante 1er degré	OUI	
Marine DETTORI	Enseignante 1er degré	OUI	confirmé
Cecilia ONGAY	Enseignante 1er degré	OUI	
Jean-Michel VIAUD	Enseignante 2nd degré	OUI	confirmé
Sébastien GRENIER	Enseignant 2nd degré	OUI	Sébastien Grenier
Paula SARACINO	Enseignante 2nd degré	OUI	confirmé

Ramsay 2131-(C1428BAG) - Buenos Aires - Argentine
Tél (+5411) 4781-1600 - Fax (+5411) 4782-8149 - lycee@mermoz.edu.ar - http://www.lyceemermoz.edu.ar

Juan Cruz LASTRA	Personnel non enseignant	OUI	
Jorge SANCHEZ	Personnel non enseignant	OUI	
Paula SUJANSKY Armelle DUBOIS	Représentant AMICALE	OUI	Excusée
Gabriela PIÑOL	Représentant AMICALE	OUI	
Angel PORFUMO José BROUSSAINGARAY	Représentant AMICALE	OUI	Excusés
Marie SINIZERGUES	Représentant AMICALE	OUI	
Pablo PEREL	Représentant FRATERNITÉ	OUI	
Carlos MATEOS	Représentant FRATERNITÉ	OUI	confirmé
Rita LOEW TD	Élève de Lycée	OUI	
Valentin MONTINERO 3A	Élève de Collège	OUI	confirmé
Patrick RENARD	Consul Général de France	NON	confirmé
Christophe DUBOIS	Conseiller des Français de l'étranger	NON	
Jérôme GUILLOT	Conseiller des Français de l'étranger	NON	Excusé
Cédric PRESTAT	Conseiller des Français de l'étranger	NON	
Laurent WAKSMANN	Conseiller des Français de l'étranger	NON	confirmé
Andrea GUADALUPE	Présidente des Anciens Mermoz	NON	confirmé
Clara RIZZATO	Vice-Président du CVL 2023	NON	confirmé
Julise HALBOUT	suppléante de Vice-Présidente du CVL 2023		

Ramsay 2131-(C1428BAG) - Buenos Aires - Argentine
Tél (+5411) 4781-1600 - Fax (+5411) 4782-8149 - lycee@mermoz.edu.ar - http://www.lyceemermoz.edu.ar

Le quorum atteint, la Proviseure Mme Sturbaut, ouvre la séance à 18h05. Elle remercie les membres de ce troisième conseil. Le secrétariat est assuré par Belen Sirimarco et comme secrétaire adjointe par l´élève de Première Julise Halbout, suppléante de la vice-présidence du CVL.

La proviseure présente l´ordre du jour qui est adopté à l´unanimité des membres. En point 8 « questions diverses » sera traité le sujet du Forum des Métiers proposé par Mme. Andrea Guadalupe.

1. Présentation des nouveaux membres de l´Administration.

Mme STURBAUT Françoise a pris ses fonctions formellement comme Cheffe d´Etablissement le 1er août. Elle compte une vaste expérience en tant que Proviseure, arrivant de France, plus particulièrement de Paris où elle pilotait une cité scolaire de la 6ème à la deuxième année de CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) en passant par la Terminale. Après un mois de travail au lycée elle a pu rencontrer les différents acteurs de la communauté éducative et se faire une idée des principales spécificités de cet établissement : avec ses forces et ses difficultés notamment d'ordre économique qui seront un défi, Mme Sturbaut est désireuse de mettre son expérience au service de l'ensemble des enfants et des jeunes de Mermoz.

Mme LEHMANN Peggy a pris ses fonctions formellement comme Directrice Administrative et Financière le 1er août. Elle a déjà une certaine expérience dans le réseau AEFE et plus particulièrement dans les lycées français d'Amérique Latine au lycée Louis Pasteur de Bogotá de 2013 à 2018 et au lycée Antoine de St Exupéry à Santiago du Chili jusqu'à fin juillet de cette année. Pour elle, le lycée Jean Mermoz est une nouvelle étape de son parcours, avec le pilotage de l'Institut Régional de Formation de la zone Amérique Latine en rythme sud. Elle est ravie de découvrir ce bel établissement, ses équipes, ses élèves et l´ensemble de la communauté éducative.

M. DEPETRIS Frédéric, avec un double rôle au sein du poste diplomatique, a pris récemment les fonctions de Conseiller de Coopération et d´Action Culturelle au SCAC et de Directeur de l´Institut Français d´Argentine (IFA). Il est ravi de participer à ce Conseil et de rencontrer ce soir les représentants de la communauté éducative du lycée Jean Mermoz. Il aura l´occasion de visiter prochainement le Collège de Martinez. M. Depetris s´exprime également au nom de Monsieur l´Ambassadeur de France pour dire qu´ils ont à cœur de défendre les intérêts de cette communauté et de la communauté éducative au sens large.

2. Adoption du compte rendu du conseil d'établissement du 10/05/2023.

En absence des commentaires et de demandes de correction, la Proviseure passe au vote :
Opposition 0
Abstention 0
Adopte à l'unanimité

3. Calendrier année scolaire 2024

La proviseure informe que le calendrier n´est pas encore complétement validé. Il manque la dernière étape de validation de l´AEFE. Elle fait un rappel des doubles exigences auxquelles est soumise l´élaboration du calendrier scolaire :

- Le cadre de la ville De BA qui oblige à respecter 192 jours travaillés par les élèves.
- Le cadre français, qui établit un plafond de 936 heures travaillées par les enseignants, avec une coupure toutes les 7 semaines.

La proviseure explique qu´en termes d'heures le lycée est bien au-delà de ce qui est demandé par la ville de BA mais en dessous des exigences de la Ville de Buenos Aires concernant les 192 jours travaillés par les élèves. Néanmoins, après de longues négociations avec la DGEGP, la direction du lycée a pu obtenir une réduction à 180 jours pour 2024 ce qui amène au rétrécissement des vacances intermédiaires de mai et d'octobre. Mme Sturbaut dit qu´il faut être vigilants aux répercussions sur le niveau de la fatigue des élèves et tenir compte du double cursus, la préparation du double diplôme bachillerato/baccalauréat pour les élèves de lycée qui s´ajoute à la contrainte du calendrier. Des contraintes qui seront soulevées aux uns et aux autres au moment de l´élaboration du calendrier l´année prochaine.

Le représentant de Fraternité demande si le fait que le LJM soit centre de formation de la zone sera prise en compte par l´AEFE et la proviseure explique que le lycée a toujours été un établissement de la zone et que donc ça ne change rien. En plus les sept établissements de la zone doivent considérer des périodes de travail synchronisées à l´ensemble d´établissement afin d´assurer la formation des enseignants.

Trois jours fériés n'y figurent pas, car pas encore annoncés officiellement : deux qui devraient être placés durant les petites vacances, un qui pourrait être placé le 24 mai.

M. Grenier s´interroge sur l´évolution de ces exigences locales d´allonger plus encore les jours effectifs de classe. On parle du projet du gouvernement national de fixer l´année scolaire à 190 jours. Qu´est-ce que le lycée fera dans ce cas ? Ils ne veulent plus être confrontés à cette situation.

Il rappelle la circulaire 2022 de l´AEFE 1042 du 18 octobre sur l´organisation du temps scolaire et élaboration des calendriers scolaires, qui indique un plafond de 936h/année scolaire et que les jours fériés qui tombent sur des jours travaillés ne sont pas à décompter du total du volume horaire annuel dû aux élèves. Alors il demande de créer un dispositif alternatif pour éviter les services excédentaires, au-delà des 936heures, pour les enseignants. Il donne l´exemple du lycée de Sao Pablo qui doit compter 200 jours effectifs de classe ⇒ mise en place d'autres dispositifs pour que l'école soit ouverte 200 jours sans charges supplémentaires pour enseignants et élèves. C´est intéressant de voir comment ils ont su se réinventer.
M. Grenier rappelle encore la proposition faite pendant le CE précédent, que ces 13 jours excédentaires, très usants pour les enseignants, soient compensés en fin d´ année en appelant des intervenants extérieurs. Le directeur du primaire Marcos Capurro répond que cela n´est pas possible parce que l´obligation est de donner les cours réguliers et que cette obligation reste à la charge du personnel de « planta funcional ».
Les représentants d'Amicale rappellent que l´AEFE a été claire avec l´application de la loi locale qui prévaut en cas de conflit. Ils rappellent aussi que les écoles privées de Buenos Aires donnent plus d´heures de cours que le lycée et ont beaucoup moins de vacances.
La proviseure considère que deux mois pour les vacances d´été sont trop longs pour la pleine efficacité de l'apprentissage des élèves qui oublient ainsi partie ce qu'ils ont appris.
M. Waksmann fait mention du cas du collège de Martinez qu´a dû mettre en place un système d´école ouverte pour accueillir les élèves pendant les vacances intermédiaires.
La proviseure va se renseigner sur ces propositions. Mais le collège Martinez ne fait pas partie de la province autonome de BA et donc n'est pas astreint à la même règlementation.

4. Point sur les effectifs d´élèves

Nous avons une évolution positive d´inscriptions en maternelle pour 2024 ⇒ bon signe
Ce qui permettra de rouvrir la classe de moyenne section qui avait été fermée en 2021 à cause de la chute progressive d´effectifs.
Une nouvelle campagne de communication est en train d'être développée. On espère que cela portera ses fruits.
Mme Guadalupe pense qu´en effet, une nouvelle campagne de communication digitale mieux ciblée permettrait d´attirer davantage d´inscriptions. Elle propose son aide pour organiser des interviews des nouveaux parents intéressés avec des anciens Mermoz pour diffuser les avantages du double diplôme et les opportunités d´études et/ou travail après le Bac tant à niveau local qu´à l´étranger. Mme Lehmann informe que lors de la visite d´audit de l´AEFE il a été évoqué le besoin d´avoir un poste de communication à plein temps. Les inspecteurs ont compris que la réalité économique argentine et la concurrence avec les autres établissements de la ville amène à un changement de stratégie et que nous avons maintenant besoin d´aller chercher des élèves, ce qui est nouveau.
Mme Guadalupe considère en outre que l´offre d´un excellent niveau d'anglais avec des certifications internationales est incontournable pour maintenir et capter des nouveaux élèves et montrer un avantage face à la concurrence des autres écoles bilingues.
Le directeur Marcos Capurro parle justement de l´ajout de l´anglais dans le cursus de la maternelle, mise en place cette année, en réponse au besoin d´apprendre cette troisième langue dès le plus jeune âge. Ce dispositif donne des bons résultats.
La proviseure rappelle que la reconnaissance de la place de l´anglais certifié fait partie d´un des axes du projet d´établissement. Plus largement, le plurilinguisme -et les certifications internationales concomitantes- est un des objectifs essentiels du lycée. C'est là notre point fort que nous devons développer davantage et faire reconnaître.

5. Augmentation des tarifs scolaires

Mme Lehmann explique que les parents ont reçu la lettre d´augmentation des tarifs scolaires pour le mois de septembre. Cette augmentation de 30% a été évaluée dans un moment d'incertitude marqué par la période des élections

présidentielles et projette une augmentation annuelle de 140% à la fin de l´année. L'augmentation proposée semble raisonnable par rapport au taux d´inflation projeté par la banque centrale pour la fin de l´année de 140%.
De plus, l'équipe de direction tient à montrer la tendance qui se creuse depuis 2018 avec des augmentations en deçà du niveau de l'inflation marquant un vrai gap en 2023 entre la courbe de l'inflation et les écolages.

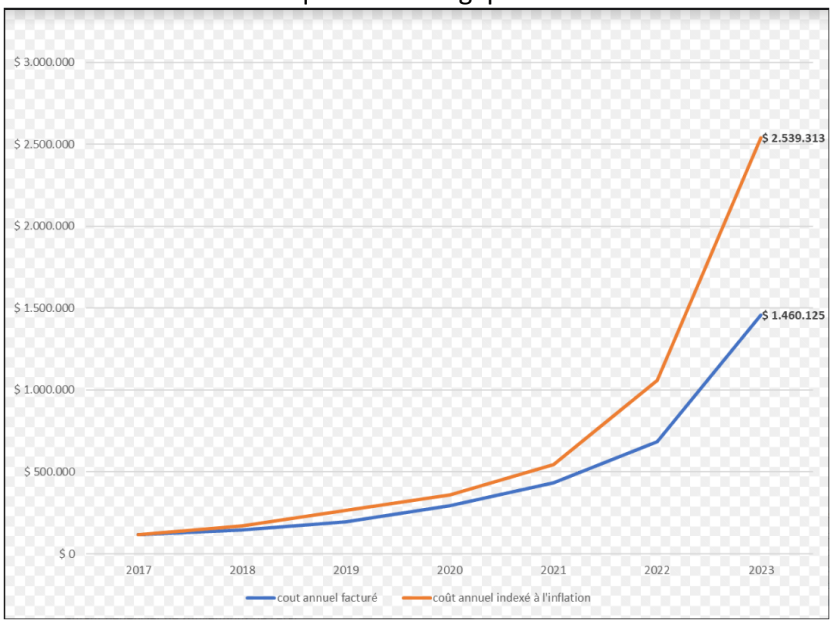

Il est important d'arrêter cette tendance afin de pouvoir maintenir les dépenses nécessaires à la qualité de l'enseignement pour nos élèves et aux conditions de travail des personnels. L´obligation légale est d´informer les parents au 1er octobre de l'augmentation qui va s'appliquer en février 2024. La période de fin d'année étant si incertaine dans le contexte électoral que nous connaissons, il est très difficile de prévoir les tarifs à appliquer avec autant d'anticipation. Il faudra certainement la réajuster en début d'année. Une réflexion est actuellement en cours sur la périodicité des augmentations de l'année afin d'éviter de faire des augmentations si fortes deux fois dans l'année. Une option pourrait être de faire des augmentations plus rapprochées d'un montant moindre pour permettre d'adapter au mieux les tarifs à la réalité économique du pays.
Il est rappelé que le lycée Jean Mermoz est actuellement le moins cher des établissements privés de même catégorie : moins cher que les italiens et les allemands, sans pour autant bénéficier de subventions de l'état.
Mme Piñol revient sur l´idée de placer en dollar, les excédentaires qui viendrait par exemple des revenus par paiement anticipé des frais de scolarité par certains parents ⇒ il faut savoir que ce type d'investissements est autorisé aux fondations par la loi argentine mais les règles de l´AEFE ne le permettent pas. Les parents demandent d´insister auprès de l´AEFE.
Mme Lehmann dit que suite à l´audit la direction du lycée insiste pour que l´AEFE trouve les moyens d´obtenir une exception compte tenu du cas particulier et extrême de l´économie argentine.
Mme Sturbaut confirme que l'objectif est d'obtenir une alternative favorable pour compenser la dévaluation de l'argent qu'on nous empêche d'investir. Une réponse avait été donnée dans un contexte donné. Maintenant que le contexte s'aggrave, la réponse peut être très différente. C'est ce que nous recherchons.

6. Règlement intérieur pour le 1er degré

Le premier degré présente nouveau règlement simplifié

Le directeur M. EDEL explique que le Règlement Intérieur était le fruit d'une multitude de relectures faites années après années par les différentes directions. Entre tournures datées et ajouts de textes réglementaires, la lecture était difficile.
« Nous avons relu ce règlement intérieur, avec l'aide de Mme Leyendecker, de M. Capurro et de représentants de parents d'élèves pour le reprendre complètement et le rendre plus clair. La relation avec les parents et leurs représentants est passée au premier point. Nous avons enlevé les parties relatives à l'interdiction des châtiments corporels (qu'il n'est plus nécessaire de rappeler), enlevé l'exclusion pour motif d'absence, et d'autres informations peu utiles. Nous avons mis à jour la partie sur les entrées et sorties, avec les dernières modifications. Nous avons ajouté un lexique sur les différents dispositifs d'aide et sur le fonctionnement de nos institutions. Le règlement intérieur devient un document à destination des familles pour les éclairer sur le fonctionnement de l'école primaire. »

7. Point sur les voyages scolaires 2023

À l'étranger en secondaire : Paris

Le voyage des 1ères aura lieu du 7 octobre au 22 octobre. Les élèves vont perdre seulement 4 jours de classe puisque les premiers 11 jours coïncident avec les vacances scolaires. Pour le moment il y a 50 élèves inscrits.

Les tarifs et le programme ont été présentés au conseil d´établissement. Le coût du voyage pour les professeurs accompagnateurs est inclus dans le tarif élève.

Mme Sturbaut annonce l´idée à discuter de mettre en place un voyage vers le sud de la France, tourné vers le festival de théâtre d'Avignon qui, en 2024, se déroulera en avance, du 29 juin au 21 juillet, pour ne pas entrer en conflit avec les Jeux olympiques de Paris. De surcroit, le festival de 2024 sera centré sur des pièces de théâtre en espagnol dont certaines issues de la scène argentine.

Les voyages en primaire: tournés vers l'environnement et sa connaissance

Les classes de CE2 partiront 3 jours, 2 nuitées à la ville de Colon, Entre Rios. Le programme proposé par les enseignants du niveau est : comparer des écosystèmes, el Palmar, le biotope du rio Paraná et visiter la casa rural del General Urquiza, el palacio San José, pour apprendre comment vivaient les « humains » à l´époque de 1850.

Les classes de CM2: partiront à Péninsule de Valdez, ville de Puerto Madryn, 5 nuits au même ébergement que l'année dernière où tout s'est très bien passé. Au programme il y aura la visite des colonies des loups de mer et des pingouins, la pratique de la préservation des différents écosystèmes locales, la visite à une école argentine de là-bas et bien évidemment l´observation des baleines (ballenas francas). L´expérience de la visite à l´école de Puerto Madryn l´an dernier a été d´une richesse inimaginable. Les enfants ont raconté qu´ils vont jour au foot à la plage après l´école et ils ont profité pour faire quelques passes de ballon avec les nôtres.

Les directeurs Guillaume et Marcos remarquent l´implications des enseignants des deux niveaux dans la préparation des voyages. Les enseignants de CE2 ont fait un travail de solidarité avec les enfants et leurs familles pour trouver les moyens et que tous aient la chance de voyager. Ils ont également trouvé l´alternative d´un bus à un seul étage pour rassurer les parents qui s´inquiétaient pour le trajet en bus à double étage. Ils félicitent ´les enseignantes de CM 2 pour la préparation des élèves au voyage.

8. Points divers

Le Forum des métiers: Cette année le forum des métiers aura lieu le 5 octobre. Mme Guadalupe présente le projet auquel les Anciens Mermoz participent dans l'organisation depuis l'an dernier à l'initiative du proviseur-adjoint M. Le Dily..

L'idée c'est de donner une tournure plus active et attrayante pour les élèves en invitant quelques entreprises du réseau franco-argentin à présenter leurs métiers dans l'Auditorium à l'ensemble des élèves.

Par exemple : : comment devenir ingénieur chez Total ? ou comment devenir médecin chez Sanofi ?

L'association des Anciens Mermoz a le projet qui est de mettre en rapport les élèves du lycée avec les entreprises françaises afin de faciliter l'insertion au monde du travail. En analysant les parcours des anciens élèves, ils se sont rendu compte que beaucoup restent en Argentine et donc le rôle de facilitateur de l'association envers le réseau des entreprises françaises est plus important encore.

M. le Dily explique qu'à l'issue de la présentation aux élèves de Terminale à l'auditorium, différents ateliers seront organisés dans des salles afin que les élèves de Terminale puissent s'inscrire au moins à deux ateliers de métiers différents et discuter avec les intervenants. Ils pourront choisir jusqu'à trois métiers qui les intéressent.

Les représentants des lycéens s'intéressent aussi au sujet des stages qui sont exigés par la Ville de BA dans le cadre de las ACAP. Julise demande si cette obligation sera bien mise en place cette année pour les lycéens. Elle voudrait pouvoir le faire et pense qu'après le BAC plusieurs de ses camarades de Premières et Terminales seraient partants.

Mme Sturbaut et M. Le DiLy pensent que les conventions utilisées pour les stages de 3eme pourraient s'implémenter pour ces stages qui devraient durer également une semaine. On propose d'inclure aussi les élèves de 2nde qui eux n'ont

pas pu faire les stages en 3eme à cause de la pandémie. Le CPE propose de faire les conventions en ligne pour économiser du temps et du papier (éviter d'imprimer).
La proviseure sollicitera l'aide de Mme Guadalupe en lien avec le CCIFA pour la recherche des stages dans les entreprises du réseau. M. Waksmann propose son aide car il fait partie de la French-tech.

Julise demande s'il y aura un changement de dates des examens des spécialités, ils ont appris récemment que les épreuves seront repoussées en fin d'année scolaire à partir de l 'année 2024.

La proviseure explique que le but de placer les spécialités au mois de mars en France et donc au mois d'octobre de l'hémisphère sud était de permettre aux élèves de se préparer pour le niveau supérieur. Depuis la réforme du baccalauréat il y a eu qu'une année qui s'est passée de cette façon, puisqu'il y a eu l'année de la réforme et très vite après la pandémie : cette année -ci. De fait, en France, cela a généré beaucoup d'absentéisme dans les lycées pour toutes les dernières semaines. En conséquence, a été décidé par le ministère français d'un changement de date pour les épreuves de spécialités.

Madame Sturbaut remercie la participation de tous les membres présents et clôture la séance à 19h25.

Françoise STURBAUT	Belen SIRIMARCO	Julise HALBOUT
Proviseure	Secrétaire	Secrétaire adjoint